



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE**

**FNATH, Association des accidentés de la vie Section
locale de : ST VALLIER SARRAS
Monsieur BRUYERE Joseph
2 Rue de l'Escalier
07370 SARRAS
Tél : 04.75.23.09.82
stvallierfnath@orange.fr**

**FNATH GROUPEMENT DROME ARDECHE
7 Square de la Visitation BP 403
• 26004 VALENCE CEDEX
Tél : 04.75.43.24.94 Fax : 04.75.42.00.67
Courriel : fnath.26-07@wanadoo.fr
Site Internet : www.fnath.org**

Membre de la Fédération Nationale reconnue d'utilité publique
- Décret du 2 août - JO du 6 août 2005

Permanence de la section :
1^{er} samedi de chaque mois.
A la Maison des Associations de St VALLIER de 10h à 11h30
Permanences conseils et défense 2018
Maison des Associations de St Vallier
Lundi 8h à 11h30.
Dates 2018 08/01/18 - 05/03/18 - 14/05/18- 03/09/18-
05/11/18.
Horaires d'ouverture des bureaux au public au groupement :
Lundi 8h à 11h30 13h30 à 17h
Mardi 8h à 11h30 13h30 à 17h
Mercredi 8h à 11h30 14h à 17h
Jeudi fermeture au public
Vendredi 8h à 11h30 fermeture
Sous réserve de permanences à l'extérieur ou d'audiences.

SECTION ST VALLIER SARRAS 2018

PERMANENCE

ACCUEIL

RENSEIGNEMENT

**Ouvert à tous, Adhérent ou pas,
A la maison des Associations de ST VALLIER - (derrière la Gare)**

Le 1er samedi du mois de 10 h à 11 h 30

03 Février 03 Mars 07 Avril 05 Mai 02 Juin
08 Septembre 06 Octobre 03 Novembre 1^{er} Décembre

RELAIS

CONSEIL

DEFENSE

**Maison des associations à ST Vallier (derrière la Gare
Section (Annonay St Rambert,St Vallier, Vallée Galaure, Tain Tournon)**

Les lundis de 8 h 30 à 11 h30

08 Janvier 05 Mars 14 Mai
03 Septembre 05 Novembre